

Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le groupe FO se félicite du constat partagé et de la majorité des préconisations qui s'inscrivent dans la continuité des travaux de la délégation à l'Outre-mer. Il présente une problématique de l'insertion des jeunes ultramarins dans ce qui les unit mais également dans leur diversité. L'avis dresse à nouveau un sombre tableau de la situation de l'insertion des jeunes ultramarins : faible réussite scolaire et universitaire, illettrisme, nombre élevé de décrocheurs et de jeunes sans qualification, etc.

De même, force est de constater que le taux de chômage demeure particulièrement élevé, touchant plus de 40 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans sur la plupart des territoires ultramarins. La prégnance de la crise dans les Outre-mer depuis plusieurs années, ponctuée régulièrement de fortes tensions sociales, fait qu'il y a aujourd'hui véritablement urgence à agir en faveur de l'insertion professionnelle et sociale de nos jeunes. Pour FO, il est temps que l'État mette en place des actions d'envergure en direction des jeunes ultramarins qui ne demandent qu'à jouer leur rôle dans le développement économique de leurs territoires respectifs. Cela passe également par une mutualisation des moyens et connaissances des acteurs locaux, notamment à travers le ministère de l'Outre-Mer.

L'avis a le mérite de mettre en exergue le rôle fondamental de la formation initiale qui demeure le maillon faible et qui relève de la responsabilité de l'État à travers le ministère de l'Éducation nationale. Pour FO, il est nécessaire d'inverser la tendance observée via un véritable plan Marshall à même de donner aux académies ultramarines des moyens à la hauteur de la situation et des problématiques spécifiques rencontrées.

Donner aux jeunes ultramarins une chance d'insertion professionnelle stable exige surtout de mettre l'accent sur leur formation. Mais, en Outre-mer, l'obtention d'une qualification n'est pas synonyme d'un emploi assuré. La faiblesse du tissu économique, la taille réduite des entreprises, la stagnation de l'économie ultramarine dans son ensemble, l'étroitesse des marchés insulaires et une mobilité souvent impossible sont autant d'obstacles quotidiens pour tout jeune demandeur d'emploi, diplômé ou non. Ainsi pour FO, la création d'emplois non délocalisables demande un développement économique et industriel local, à travers notamment les comités stratégiques de filière.

De plus, FO partage la préconisation visant à valoriser le Service militaire adapté (SMA), qui a démontré son utilité en termes de resocialisation, en permettant l'acquisition des fondamentaux indispensables à toute inclusion sociale et professionnelle.

Le groupe CGT-FO estime que l'accent aurait mérité d'être mis sur la précarité de l'emploi des jeunes, étant donné que les jeunes en situation d'extrême pauvreté sont bien plus nombreux sur les territoires ultramarins et que le RSA ne concerne toujours pas les moins de 25 ans.

Au final, il y a urgence à agir dans un contexte de crise qui perdure, non seulement pour éviter des crises sociales qui fragiliseraient davantage les territoires ultramarins, mais aussi pour relancer leurs objectifs de rattrapage économique et favoriser leurs perspectives de développement.

Parce que le groupe CGT-FO partage la majorité des préconisations de cet avis et face au travail considérable réalisé par le rapporteur et l'équipe administrative, il a voté le texte.